Saint-Jean-Bonnefonds

Notre commune > bulletin municipal d'information www.ville-st-jean-bonnefonds.fr

Bonne et heureuse année 2024 !

Saint Jean, votre ville,
à la campagne

Saint-Jean-Bonnefonds

n°74
janvier 2024

SOMMAIRE
EN IMAGES

Dossier
page 16

Ça s'est passé
page 4

Jeunesse
page 20

Vie Quotidienne
page 9

Culture
page 23

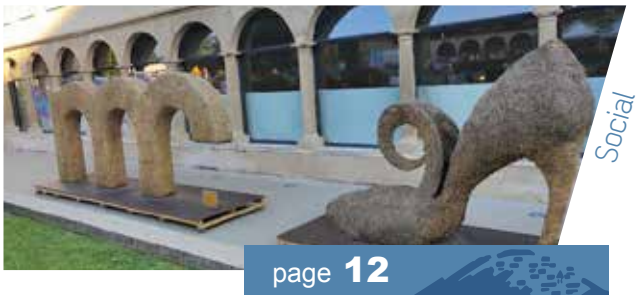
Social
page 12

Animation évènements
page 25

Travaux
page 13

Sports et loisirs
page 26

Cadre de vie
page 15

Finances
page 30

ÉDITO

Madame, Monsieur,

2023 aura été une année déterminante pour notre commune. D'importants travaux sont en cours.

Ceux de la rue Victor Hugo sont sans doute les plus marquants pour chacune et chacun d'entre vous.

Les travaux réalisés sont nécessaires et même indispensables. Tous les réseaux sont désormais remis à neuf pour 50 ans, la voirie le sera pour plus de 20 ans.

C'est un investissement majeur que nous avons décidé de réaliser en responsabilité et en plein accord avec le comité de quartier. Sauf aléas climatiques, ils seront terminés, pour l'essentiel, en juin prochain.

Il aurait été plus facile de différer ces travaux à... plus tard !

Mais, nous sommes élus pour agir dans le cadre d'une perspective de long terme, non pour nous complaire dans une politique clientéliste cherchant à ne froisser personne.

Notre commune bouge, change... sans changer...

Toutes les évolutions que nous avons entreprises ont pour but d'adapter notre commune aux réalités d'aujourd'hui et aux enjeux de demain sans en changer son âme, son caractère, sa sociologie.

A titre d'exemple, le nouveau bâtiment du centre bourg, dont les travaux devraient démarrer en été 2024.

Son architecture sera moderne, sa toiture végétalisée, sa conception intégrera tous les enjeux du développement durable mais sa hauteur de construction sera conforme aux hauteurs habituelles de notre centre bourg !

Se moderniser oui, tout en respectant notre histoire.

C'est un peu une marque Saint-Jeandaire que nous souhaitons ainsi promouvoir. Faite de respect du passé, de notre environnement, de notre cadre de vie, ville active, sportive et associative, privilégiant les circuits courts et le commerce de proximité, commune dans laquelle les enfants déjeunent dans des cantines servant des repas faits maison à partir de produits locaux,... un ensemble de valeurs qui sont, n'en doutons pas, de réelles plus-values collectives de long terme.

Soyons fiers de notre commune, elle est remarquée pour ce qu'elle est, pour ce qu'elle fait, pour ce qu'elle devient et deviendra.

Un mot sur la fonction de maire. Suite au congrès des maires, la presse s'est fait l'écho des difficultés croissantes de cette fonction et a relaté ce qui a été qualifié de «blues» des maires sur fond d'agressions, d'incivilités, de difficultés budgétaires....

A St-Jean, nous ne connaissons pas ces problèmes et... c'est heureux.

Je suis bien entouré par une belle équipe d'élus et de bons services municipaux, je n'ai jamais fait l'objet d'aucune agression sur le territoire communal et nous menons collectivement de très beaux projets d'avenir.

A ce titre, en 2024, la nouvelle école du Fay sera mise en service en septembre et les travaux de construction de la résidence seniors à Beaulieu démarreront.

Sans oublier la démolition de l'immeuble de la Ronze... et bien d'autres choses encore...

En attendant... Je vous souhaite une belle et bonne année 2024.

le Maire Marc CHAVANNE

Bulletin municipal d'information

Directeur de la publication :
Gilles Chardigny
Dépôt légal > août 2021
Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers saint-jeandaires.
Reproduction interdite.

Réalisation

Service communication
Mairie - BP 50014
42651 St-Jean-Bonnefonds cedex

04 77 95 07 03

ville-st-jean-bonnefonds.fr
contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Ça s'est passé

Présentation saison culturelle - L'échappé à Sorbiers > 07/09/23

Imaginée conjointement par Sorbiers et Saint-Jean-Bonnefonds, la programmation de la saison culturelle propose chaque année de nombreux spectacles et conférences.

Forum des associations et bourse aux équipements de loisirs > 09/09/23

C'est un rendez-vous important pour les bénévoles et les habitants. Le samedi 9 septembre, le pôle festif du Fay accueillait le traditionnel Forum des associations.

Fête de la batteuse - Pôle festif du Fay > 10/09/23

1 200 visiteurs, 200 soupes au choux et 380 repas servis le dimanche 10 septembre à l'occasion de la fête de la batteuse à Saint-Jean Bonnefonds organisée par les associations « La Roue Lente » et le « Comité d'Animation Saint Jeandaire ».

50 ans club Basket > 16/09/23

Saint-Jean Bonnefonds Avant-Garde Basket a fêté ses 50 ans. Créé en 1973, le SJBAGB lie la volonté de faire vivre la passion du basket au plus grand nombre à une exigence sportive forte.

Visite des coulisses de la Trame > 16/09/23

Coup de théâtre, le samedi 16 septembre, les Saint-Jeandaires ont pu se glisser dans la peau d'un régisseur en découvrant les secrets de la salle de spectacle de la Trame. De l'accueil des artistes, aux coulisses, en passant par la loge et la table de mixage.

Journées européennes du Patrimoine - Maison du Passementier > 16/09/23

À l'occasion de la 40e édition des Journées européennes du patrimoine, notre atelier-musée « Maison du passementier » a proposé un programme d'animations.

Journée mondiale de ramassage des déchets > 16/09/23

Dans le cadre de la journée mondiale de ramassage des déchets portée par l'association World clean up day, plus de 40 personnes se sont mobilisées : 124 kilos de déchets ont été ramassés .

Don du sang > 29/09/23

Le comité d'animation organise régulièrement des collectes de sang en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang. Ce 29 septembre, nombreux ont été les Saint-Jeandaires à faire preuve de générosité et de civisme.

Vide-grenier dans le village > 01/10/23

Le dimanche 1er octobre, le Comité d'animation a organisé un vide-grenier qui a réuni 121 exposants. Une vingtaine de bénévoles étaient mobilisés pour assurer son bon déroulement.

Goûter des séniors > 02/10/23

130 Saint-Jeandaires et 52 Sorbérans se sont retrouvés mardi 10 octobre, au Pôle Festif du Fay, autour du traditionnel goûter des séniors organisé par le CCAS de Saint-Jean-Bonnefonds.

Atelier Seniors « Usage de la tablette » > 05/10/23

Pendant 12 semaines, des seniors de la commune ont pu participer à un cycle de cours d'informatique proposé par l'association Eléa en partenariat avec le CCAS de Saint-Jean Bonnefonds.

Doudou conte > 24/10/23

La soirée « Contes en pyjama » a donné un avant-goût d'Halloween au Musée du Passementier où elle s'est déroulée en présence d'une quarantaine d'enfants.

Atelier Réparation vélo > 07/10/23

Samedi 7 octobre, des membres des associations «Ocivélo» et «Collectif des usagers du vélo de Saint-Jean-Bonnefonds» étaient à la disposition des amateurs de la petite reine pour leur souffler conseils et astuces.

Journée intergénérationnelle à Peaugres > 24/10/23

Le 24 octobre, le CCAS proposait une sortie intergénérationnelle « grands-parents/petis-enfants » à Peaugres. Malgré la grisaille, la journée a fait le bonheur d'une cinquantaine de participants.

Marche contre le cancer > 15/10/2023

Le dimanche 15 octobre, 560 participants ont marché contre le cancer lors de la marche organisée par Sorbiers, La Talaudière et Saint-Jean-Bonnefonds.

Inauguration de la cuisine centrale « de la terre à l'assiette »

> 20/10/23

Près de 200 personnes étaient présentes à l'inauguration de la cuisine centrale intercommunale « De la terre à l'assiette », située à Métrotech. Cette cuisine fournit les repas des cantines de St-Jean -Bonnefonds, Sorbiers et La Talaudière ainsi que ceux de la crèche Sweet Mômes.

Anniversaires de mariage

> 18/11/23

Le 18 novembre en mairie, 13 couples ont été honorés pour célébrer 50 ans ou 60 ans de mariage en compagnie de leurs familles. L'occasion de se remémorer de beaux souvenirs.

Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918

> 11/11/23

Chaque année, le 11 novembre donne lieu à des cérémonies devant les monuments aux morts, afin de célébrer la victoire de 1918. Les enfants du CMJ sont toujours aux côtés des élus à cette occasion.

Nawab Khan - association Coop-in > 15/11/23

L'association Coop-in a été créée à Saint-Jean-Bonnefonds par Monique Descot et rassemble déjà de nombreux bénévoles : elle vise à favoriser les échanges avec l'Inde. (voir p22)

Soirée halloween la Trame

> 03/11/23

Vendredi 3 novembre, la salle de La Trame s'est transformée en « Ecole des Sorciers » le temps d'un spectacle de magie interactif organisé par la mairie à l'occasion d'Halloween.

Journée des droits de l'enfant

> 19/11/23

Les Droits de l'enfant sont célébrés chaque année par l'intercommunalité du secteur (La Talaudière, Sorbiers et Saint-Jean-Bonnefonds) . Cette année, les animations se déroulaient à La Talaudière : la marche le matin et un spectacle pour enfants en fin de journée. L'occasion de remettre un chèque au Père Noël du lundi.

Concert de la Ste Cécile

> 25/11/23

L'Union musicale a proposé son traditionnel concert de la Sainte-Cécile le 25 novembre, à la salle de la Trame. Les 35 musiciens de l'harmonie ont interprété des œuvres entraînantes et variées. A cette occasion, le chef d'orchestre Jean-Paul Vindrier a reçu la médaille de la ville pour 50 ans d'engagement et 30 ans de direction musicale.

Championnat d'Europe de Korfbal

> du 24 au 26/11/2023

Saint-Jean-Bonnefonds a vibré au rythme du korfbal. Du 24 au 26 novembre, le pôle sportif du Fay a accueilli un tour de qualification du championnat d'Europe. L'équipe de France 100 % ligérienne, a terminé 2ème de ces qualificatifs.

Marché de Noël

> 25/11/2023

Les 25 et 26 novembre, le Comité d'Animation Saint-Jeandaire a organisé son traditionnel marché de Noël à l'espace associatif du centre bourg avec plus d'une trentaine d'exposants et le Père Noël.

Maisons Fleuries

> 25/11/23

La remise des prix du concours des maisons fleuries s'est déroulé à la mairie le 25 novembre dans une ambiance conviviale.

Commémoration > 05/12/23

Cette journée Nationale a été instituée en 2003 en reconnaissance des sacrifices consentis pour la France par les militaires et les supplétifs lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie entre 1952 et 1962.

Telethon

> 08/12/23 - 09/12/23

Cette année encore, les Saint Jeandaires se sont mobilisés pour cette belle et noble cause.

St Barbe

> 04/12/23

Le 4 décembre, à l'approche de la nuit à l'occasion de la Sainte-Barbe le crassier du Fay s'est illuminé. Parallèlement, une conférence sur le bassin minier stéphanois a été présentée et les participants ont pu déguster les traditionnels brioche et blanc limé.

Defilé Finissage MDP

> 03/12/23

Dans le cadre de l'exposition Voyage en Terres Textiles, la Maison du Passementier, a proposé un défilé à l'occasion du « finissage ». Le 3 décembre des mannequins d'un jour ont défilé avec les tenues présentées lors de l'exposition, afin de mettre en valeur le savoir-faire ligérien en matière de textile.

Miss excellence

> Samedi 30 septembre au soir

Au Parc-Expo de Saint-Étienne, Mélissa Donnet a décroché la couronne de Miss Excellence Loire-Forez 2023. La jeune femme, originaire, de Saint-Jean-Bonnefonds a terminé le concours devant deux Montbrisonnaises.

Passation de commandement de la caserne de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-Bonnefonds

> 9/12/23

Samedi 9 décembre, de nombreux Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Sapeurs du SDIS de la Loire et de la caserne de Saint-Jean-Bonnefonds, ainsi que leurs familles, étaient réunis pour assister à la cérémonie de passation de commandement entre Bernard BRUNON et Josselin FONT.

Club de karaté

> 22/12/23

Vendredi 22 décembre, le club de karaté a organisé la cérémonie de remise de ceintures noires pour 2 de ces adhérents.

Kermesse de Noël

> 20/12/23

Le 20 décembre, pour sa 2ème édition, la Kermesse de Noël a ravi près de 200 enfants avec ses nombreuses activités gratuites.

Sortie de Noël du CCAS

> 09/12/23

Samedi 9 décembre, adultes et enfants ont découvert avec émerveillement le hameau du Père Noël à Andilly en Haute Savoie.

LE TRI DES BIODÉCHETS ALIMENTAIRES

POURQUOI COMPOSTER ?

Les trois bonnes raisons de se mettre au compost :

- **Pour réduire les déchets de ma poubelle à ordures ménagères** (qui ne sont pas recyclés et partent en centre d'enfouissement).
- **Pour ne pas gaspiller les déchets alimentaires** qui sont une ressource pour les sols et ainsi contribuer à la biodiversité des sols, en produisant du compost, un fertilisant naturel pour votre jardin.
- **Entrer dans un cercle vertueux :** vos légumes produisent des déchets qui sont compostés et enrichissent le sol sur lequel pousseront de nouveaux légumes, etc.

L'OBJECTIF

Détourner, dès 2025, de nos poubelles pas moins de 9500 tonnes/an, puis 15000 tonnes/an en 2030, de l'enfouissement sur le périmètre de Saint-Étienne Métropole.

COMMENT TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

À chacun sa solution

La première chose à faire pour réduire les déchets alimentaires est de lutter au quotidien, à la maison, contre le gaspillage. Une évidence qu'il est toujours bon de rappeler.

PRÉPARATION DE REPAS

PRODUITS ABÎMES OU PÉRIMÉS

RESTE DE REPAS

Attention
Ne jetez pas vos déchets alimentaires avec leurs emballages et sacs en plastique.

COMMENT ÇA MARCHE ?

A partir du 1er janvier le tri des biodéchets « à la source » devient obligatoire.

Par biodéchets, on entend tous les produits biodégradables (dont les déchets alimentaires), pouvant être décomposés naturellement par des micro-organismes vivants.

« A la source » signifie que le tri est directement effectué par les ménages.

Pour répondre à cette obligation réglementaire, le système se met en place progressivement sur le territoire de Saint-Étienne Métropole.

Notre Commune sera concernée au mois de Mars 2024.

UNE RÉUNION PUBLIQUE , dont la date sera communiquée ultérieurement, est prévue pour tout vous expliquer.

CONSEILS PRATIQUES :

- Gardez le bio-seau fermé entre chaque utilisation.
- Rincez régulièrement le bio-seau (il est possible de le mettre au lave-vaisselle).
- Utilisez uniquement des sacs compostables en papier kraft.
- Placez votre bio-seau dans un endroit ventilé, à l'abri du soleil.

COMPOSTEUR INDIVIDUEL OU POINT D'APPORT VOLONTAIRE ?

Si vous n'avez pas de jardin :

Saint-Étienne Métropole mettra à votre disposition un kit de tri et des bornes de collecte. Vous recevrez prochainement la visite d'agents de sensibilisation qui vous fourniront un bio-seau et des sacs kraft que vous utiliserez pour déposer vos déchets dans l'une des bornes installées près de chez vous.

LE BIO-SEAU

Le bio-seau est ajouré afin de laisser passer l'air, ce qui permet aux déchets contenus dans le sac en papier kraft de s'assécher, et ainsi éviter la fermentation et les mauvaises odeurs.

Afin d'éviter tout désagrément, il est recommandé de vider le bio-seau, dans une borne tous les trois jours environ et de le rincer régulièrement.

Si vous résidez en maison individuelle et avez un jardin :

Saint-Étienne Métropole vous fournira un kit composé d'un composteur, d'un bio-seau et d'un guide de compostage. Vous pourrez en faire la demande sur le site de Saint-Étienne Métropole, NOUS VOUS INFORMERONS DE LA DATE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME ULTÉRIEUREMENT.

Si vous êtes locataire, pensez à obtenir préalablement l'accord de votre propriétaire. Si vous habitez en copropriété, consultez le règlement de votre copropriété.

Lutte contre les frelons asiatique

Face à la prolifération des nids de frelons asiatiques, le Conseil Municipal a voté une aide de 50€ pour aider à la destruction de ces nuisibles.

Les pompiers interviennent sur le domaine public et les bâtiments communaux, mais pour les particuliers, il est nécessaire de mandater une entreprise privée.

Pour bénéficier de cette aide, adresser en Mairie, la facture acquittée des travaux, accompagnée d'un RIB et d'un justificatif de domicile.

Mutuelle ma commune ma santé

Plus de 50 habitants ont été reçus lors des permanences du dernier trimestre 2023, pour étudier leur couverture sociale complémentaire. Les formules proposées aux Saint-Jeandaires permettent souvent de belles économies.

Vous pouvez changer de mutuelle à tout moment, sans préavis. Les conseillers sont à votre écoute au 05 64 10 00 48 (prix d'un appel local). Vous munir de votre carte vitale et du tableau des garanties de votre mutuelle actuelle pour tout renseignement.

Économiser l'énergie et bénéficier des aides de l'État

Vendredi 29 mars à 18h à la mairie, en partenariat avec le CCAS de Saint-Jean Bonnefonds, une intervenante d'EDF proposera un atelier / conférence sur les économies d'énergie.

Elle présentera les solutions les plus efficaces pour réduire votre consommation d'énergie et expliquera également l'ensemble des dispositifs d'aides existants pour alléger votre facture.

Inscriptions au 04 77 95 07 03

Gratuit

Comités consultatifs de quartier 2023

Les travaux des Comités se sont poursuivis cette année avec, en toute logique, des préoccupations différentes d'un lieu à l'autre.

Pour la Baraillère, le suivi des travaux de la rue Victor Hugo prend une grande place. On peut saluer la patience des habitants pendant la durée de ce chantier exceptionnel de par son ampleur. Le résultat devrait les satisfaire et améliorer leur cadre de vie comme cela avait été souhaité durant l'élaboration du projet auquel ils ont été largement associés.

La démolition du bâtiment de la Ronze et le nouveau projet d'aménagement furent aussi des sujets dignes d'intérêt.

Enfin 2023 a vu la mise en place d'un site de compostage collectif devant l'école maternelle de la Baraillère. Il est utilisable par tous les habitants du secteur, en particulier par ceux qui habitent en immeuble, et ceci bien sûr dans le respect des consignes affichées sur place.

Au Fay , le City Stade du Puits Pétin continue de fonctionner de manière intergénérationnelle. Un terrain basket 3x3 vient d'être installé et quelques jeux, en particulier pour les plus petits, arrivent bientôt.

Ici, le site de compostage métropolitain programmé à la Calaminière fut un sujet important. La concertation entre habitants et municipalité a eu pour effet de déplacer le projet dans un secteur moins urbanisé.

Enfin la construction de la nouvelle école et sa future ouverture alimentent beaucoup les débats avec un peu de nostalgie pour l'ancienne que beaucoup ont fréquenté.

Le Bourg a cette année souffert du manque de participation des inscrits, mais malgré tout les personnes présentes éprouvent un grand intérêt pour divers sujets (la reconstruction de l'îlot Jacquard et la transformation de la place St Charles).

D'autres idées, comme une journée de plantation collective de la forêt nourricière communale du Pré Fontvieille pourrait être organisée au printemps, ainsi que la mise en place d'une table d'orientation aux abords du Grand Culty.

Merci aux habitants des trois Comités, pour leur implication et l'intérêt qu'ils portent à leur Commune et leur cadre de vie.

Point sur la tranquillité publique

Les chiffres communiqués par la Police Nationale indiquent que le nombre de vols par effraction reste relativement stable (en moyenne un cambriolage tous les 12 jours) par rapport à l'année dernière.

Il est conseillé de s'inscrire auprès de la Police Municipale à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), lors de vos déplacements. Cela permet de générer une surveillance accrue sur vos domiciles.

Les vols ou dégradations sur les véhicules ont connu une forte baisse après les interpellations et les condamnations d'un réseau, arrêtés en flagrant délit.

On peut par ailleurs noter que l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h n'a pas d'incidence sur la délinquance en général.

On constate une hausse des conflits de voisinage, souvent pour des comportements inciviques, dans lesquels le savoir vivre ensemble devrait prévaloir.

La Police Nationale, présente sur le territoire, est à l'écoute de nos demandes lors de contacts permanents et la Direction Départementale considère notre Commune comme paisible et calme, sans problématique particulière.

Un seul réflexe en cas de doute, de suspicion, d'incivisme ou de comportement suspect:

Composer le 17.

Des activités pour les séniors de janvier à juin avec le CCAS

Devant le succès rencontré par les activités proposées à destination des seniors depuis un peu plus de 2 ans, un nouveau programme a été concocté pour le 1er semestre 2024.

REPAS DES SENIORS AU PÔLE FESTIF DU FAY

16 janvier 2023 à partir de 12h

Le déjeuner sera servi à partir de 12h30. 2 animations seront proposées pendant le repas et l'après-midi sera dansante jusqu'à 17h30.

Inscriptions à la mairie, 18€ par personne.

Un minibus assurera le transport pour les personnes qui le souhaitent, les consignes seront données lors de l'inscription.

ATELIER CONFÉRENCE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Vendredi 9 février

14h30 à la mairie, salle des mariages

Une animatrice spécialisée d'EDF présentera les solutions les plus efficaces pour réduire votre consommation d'énergie. Elle expliquera également l'ensemble des dispositifs d'aides existants pour alléger votre facture.

Gratuit

Inscriptions à partir du 2 janvier en mairie

ATELIER SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET CODE DE LA ROUTE

Vendredi 8 mars

14h à la mairie, salle des mariages

Sous la forme d'un petit quiz et de jeux, les seniors qui conduisent pourront vérifier leurs connaissances, s'informer sur les nouveaux panneaux et se faire expliquer les nouvelles règles du code de la route.

3€ par personne

Inscriptions à partir du 1er février à la mairie

Limité à 20 personnes

JEUX INTERGÉNÉRATIONNELS

Jeudi 25 avril

à partir de 14h30

Pôle sportif du Fay

A l'occasion de la cérémonie de baptême du pôle sportif du Fay du nom de Marie-Amélie LE FUR (Athlète paralympique), une après-midi de jeux sera proposée aux seniors et aux enfants.

Les enfants comme les seniors peuvent venir librement à cette activité. Des équipes mixant les générations seront constituées sur place pour participer à des défis d'adresse, de rapidité et de réflexion.

Gratuit

Inscriptions à partir du 18 mars à la mairie

SORTIE SENIORS

Vendredi 31 mai

Le programme de cette journée de découverte emmènera les participants dans la région de Romans.

Le matin, visite du musée de la chaussure installé dans l'ancien couvent de la visitation de Romans, après le déjeuner, promenade en bateau à roue au départ de St-Nazaire de Royans et visite des fontaines pétrifiantes .

35€ par personne

Inscriptions en mairie à partir du 2 avril

Départ 8h place St Charles - retour vers 19h

Le CCAS finance une partie des activités payantes, en moyenne à hauteur d'un tiers du coût réel afin de proposer des prix raisonnables et attractifs. Les activités sont réservées aux Saint-Jeandaires.

POINT TRAVAUX

École du Fay ou en est on ?

Le bâtiment de la nouvelle école du Fay prend forme à l'intérieur comme à l'extérieur. Les panneaux photovoltaïques sont posés en toiture, les sondes de captage de la chaleur du sol sont en place à 130 m de profondeur. A l'intérieur les cloisons sont en cours de montage et les autres corps de métier s'activent pour les travaux d'électricité, de chauffage, de plomberie, de menuiserie, avant que l'on passe aux travaux de peinture, carrelage et autres embellissements.

Tout se déroule normalement pour un chantier de cette ampleur afin d'être au rendez vous de la rentrée 2024.

Ce bâtiment a obtenu de nombreuses subventions notamment pour ses qualités énergétiques. Nous devrons faire un suivi des consommations pour démontrer à l'ADEME que les performances sont bien réelles.

Dès la rentrée 2024, les enfants et enseignants vont bénéficier de locaux spacieux, agréables et fonctionnels.

Réseau de chaleur

L'ensemble des clients potentiels pour un raccordement sur un réseau de chaleur alimenté essentiellement au bois ont donné leur accord pour le lancement des opérations par SEM* qui détient la compétence dans ce domaine. Le marché va être notifié à l'entreprise retenue et les études de conception préparatoires au chantier vont débuter. Celles-ci vont se dérouler sur 7 mois suivi de 12 mois de chantier pour que le réseau soit opérationnel pour la saison de chauffe en septembre 2025.

Le réseau aura une longueur de 1500m pour 13 bâtiments raccordés. Ce passage à la transition énergétique évitera le rejet de 827 tonnes de CO2/an dans l'atmosphère soit l'équivalent de 320 véhicules diesel parcourant 10 000km /an.

Pour les usagers de ce service public c'est l'assurance de se chauffer à partir d'énergie renouvelable et locale à un prix raisonnable et beaucoup plus stable dans le temps.

* SEM : Saint-Étienne Métropole

Rue des Aubépines - partie basse

Les dernières constructions de la rue des Aubépines ont été achevées dans le courant de l'année 2023. Il était donc nécessaire de les accompagner d'un aménagement de voirie conforme à celui réalisé dans la partie haute de la rue. Au préalable, la conduite d'eau vétuste a été remplacée, avec un diamètre augmenté pour permettre le raccordement de la défense incendie nécessaire au projet des futures habitations du Pré de la Plante. Une continuité piétonne jusqu'au hameau de La Rivoire a également été aménagée. Le quai de bus a été mis en conformité par Saint-Etienne Métropole, entraînant la pose d'un îlot central et la création d'un tourne-à-gauche sur la chaussée de la voie M32 afin de sécuriser le lieu.

POINT TRAVAUX

Création d'une voie pour les modes actifs (piéton et vélo) entre Métrotech et la route de Bonnefonds

Une réflexion a été engagée pour améliorer les déplacements à vélo. Elle associe le Collectif des usagers du vélo de Saint-Jean-Bonnefonds, la commune et Saint-Etienne Métropole. Dans un premier temps, l'objectif est d'assurer une continuité d'aménagement cyclable depuis Saint-Etienne jusqu'à Métrotech, dans des conditions apaisées pour les usagers. A partir de la rue Victor Hugo, l'itinéraire empruntera la rue Revollier, la rue Jacquard, la rue Noël Giry et la route de Bonnefonds. Pour arriver jusqu'à Métrotech, il a été nécessaire de remettre en service un chemin rural qui avait disparu sous la végétation. Ce nouvel aménagement indispensable est désormais ouvert à la circulation des piétons et des cyclistes.

Rue Victor Hugo

Le réaménagement de la rue Victor Hugo se déroule conformément au planning prévu. La phase de réfection des réseaux s'est terminée en novembre 2023, après une année de travaux. Depuis le mois d'octobre 2023, la seconde phase, concernant les revêtements de surface, a été enclenchée. Les trottoirs, la piste cyclable et les stationnements sont actuellement réalisés sur le côté droit en provenance de Saint-Etienne. Encore 6 mois de labeur et les travaux seront achevés. Ce sera ainsi 1 kilomètre de voirie et de réseaux de l'artère principale de la commune qui auront été rénovés. Les derniers arbres seront plantés à l'automne 2024 pour compléter cet aménagement.

Ouvrage de rétention au Crêt Beauplomb

A la suite de l'urbanisation de la rue du Partage des eaux, l'écoulement des eaux de pluie ne pouvait plus se faire de manière naturelle. A chaque épisode pluvieux intense, l'eau stagnait sur cette voie en cuvette, atteignant parfois une hauteur de 50 centimètres. La chaussée étant dépourvue de réseau, un puits perdu avait été réalisé mais il ne pouvait pas absorber des volumes trop importants. La réflexion engagée pour résoudre ce problème a conduit à la pose d'une cuve de rétention de 60 m3 sous la chaussée. Après stockage, l'eau est rendue au milieu naturel avec un débit de fuite régulé, et dirigé dans le Bois de Nantas. Ces travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires de l'été 2023, pour éviter de gêner les transports scolaires.

Carrefour rue Jean Monnet / rue du Crêt Beauplomb

A la suite de l'acquisition des biens situés de part et d'autre de la chaussée, les travaux de requalification du carrefour se sont échelonnés au cours de l'année 2023. La démolition a été exécutée au printemps et les travaux de voirie ont débuté à l'automne. Cette modification permet de sécuriser le carrefour pour les automobilistes et d'assurer une continuité piétonne dans toute la traversée du bourg du Fay.

Le projet immobilier de l'îlot Jacquard prend forme

Depuis la démolition des bâtiments entre la rue Jacquard et le boulevard Aristide Briand, de nombreux Saint-Jeandaires étaient impatients de voir à quoi ressembleraient les futures constructions.

Voici les visuels retenus pour cet ensemble qui proposera 12 logements de type T2, T3 et T4 avec stationnements et 3 commerces en rez de chaussée sur le boulevard Aristide Briand.

Les travaux devraient démarrer à l'été 2024 pour une livraison début 2026.

Ce projet vise à apporter de la modernité notamment avec des toits terrasse tout en gardant des caractéristiques architecturales locales comme les grandes fenêtres rappelant celles des maisons de passementiers.

Le parc Beaulieu est ouvert au public

L'aire de jeux du parc Beaulieu est ouverte au public depuis le 22 décembre. Deux espaces distincts offrent aux enfants de 2 à 5 ans et de 5 à 12 ans la possibilité de jouer dans un cadre verdoyant. Des toboggans installés dans la pente et des jeux en bois s'harmonisent parfaitement avec le site.

Des bancs, chaises et tables sont à la disposition de tous pour se détendre face un paysage des plus agréables et plus d'une cinquantaine d'arbres et arbustes ont été plantés pour agrémenter l'espace. Grâce aux nouveaux cheminements qui relient l'école Lamartine et les voies existantes à l'aire de jeux, nul doute que ce lieu deviendra vite un incontournable pour les Saint-Jeandaires.

La qualité de vie d'une commune «rurale» aux portes de la ville.

Aux portes de Saint-Etienne, à environ 4 km du centre-ville, Saint-Jean-Bonnefonds est une ville à la campagne dont l'atout numéro un est le cadre de vie.

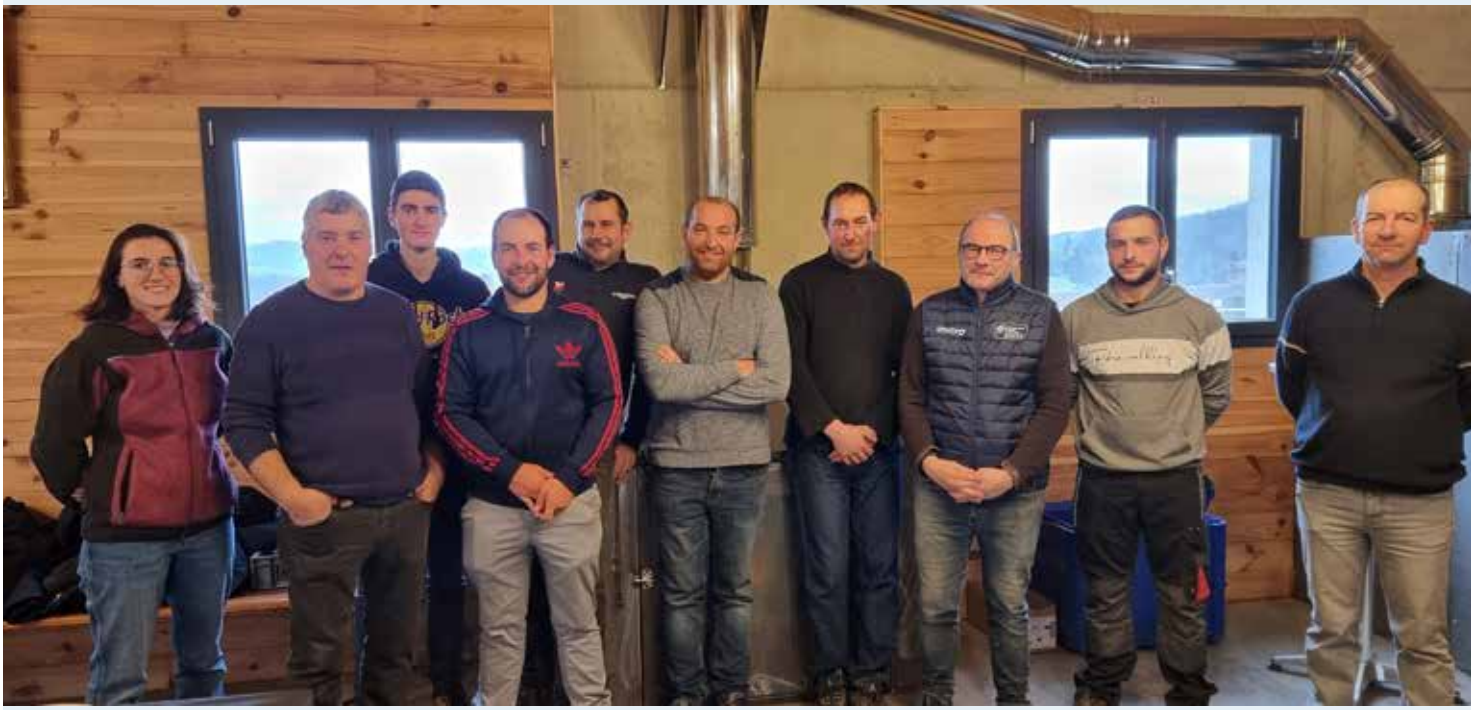

Vivre à Saint-Jean-Bonnefonds c'est bénéficier, en périphérie d'une grande ville, de plus de calme et de vert, sans trop s'éloigner des grands équipements intercommunaux.

La commune offre un certain dépaysement, sans pour autant exclure ses habitants des commodités de la vie urbaine. La commune possède des boulangeries, des bureaux de tabac, des coiffeurs, une boucherie, des pharmacies, des crèches, des écoles maternelles et primaires, une médiathèque, un musée, de nombreuses associations sportives et culturelles ainsi qu'une saison culturelle de qualité.

La commune, à taille humaine, favorise les échanges. Mieux qu'en ville on peut plus facilement côtoyer et apprécier ses voisins, connaître les commerçants, se rendre de petits services, initier plus tôt les enfants à l'autonomie grâce une sécurité plus grande qu'en ville.

Avec le télétravail, de nombreux habitants profitent aussi pleinement de leur logement et de cette qualité de vie pendant leur activité.

Vivre à la campagne, c'est aussi plein de petits détails qui peuvent donner le sourire tous les jours : le chant des oiseaux le matin, récolter ses propres fruits et légumes, profiter de balades dans la nature dès le pas de sa porte et aussi ... aller voir les vaches !

En effet, il n'est pas rare de croiser un tracteur ou des vaches en se baladant à St Jean Bonnefonds !

La commune dispose encore de 600 hectares de surfaces agricoles et compte 6 exploitations agricoles en activité à ce jour sur son territoire.

Les activités sont majoritairement concentrées sur l'élevage.

Les cultures produites sont toutes destinées au nourrissage des animaux ainsi, les champs de blé, d'orge, de maïs ou autres semences s'étendent à perte de vue à la pleine saison.

Les agriculteurs ont à cœur de respecter l'environnement et les ressources naturelles. C'est pourquoi ils pratiquent une agriculture raisonnée et utilisent des méthodes de production durable.

Le travail de ces agriculteurs est généralement méconnu des Saint-Jeandaires c'est pourquoi, nous vous présentons leurs activités dans ce dossier.

PASCAL ET PAULINE PEYRACHE
ELEVAGE DU CULTY

Le propriétaire de l'élevage du Culty, Pascal PEYRACHE est agriculteur depuis 2006 à Saint-Jean-Bonnefonds. Sa fille Pauline prend, depuis peu, le même chemin et devrait intégrer l'exploitation familiale à la fin de ses études à l'automne 2024 en créant une GAEC*.

L'activité principale de cette exploitation est l'élevage avec un troupeau de 55 chevaux de race quarter-horses et 155 vaches de race Aubrac.

L'ensemble de ces bêtes est destinée une activité particulière. En effet, Pascal et Pauline dressent et élèvent ces animaux à des fins de concours de tri de bétail à cheval. L'élevage de chevaux a pour objectif de produire des montures au mental équilibré, sûrs et calmes, performants en loisir et en compétition, et capables de sortir en toute sécurité.

Pour cela, les poulains apprennent à marcher en longe, à tenir à l'attache, de ne pas craindre les humains, et rester calmes en toutes situations. Ils sont parés régulièrement et reçoivent une alimentation adaptée.

Les vaches sont élevées pour fournir d'autres exploitations, associations ou clubs équestres pour des concours sur le territoire national.

La ferme prend, certains jours, l'aspect des ranchs du Far West lors des entraînements et des concours. Cette activité est en plein développement dans le monde de l'équitation.

L'élevage du Culty participe à de grands événements comme « EQUITA Lyon » ou d'autres expositions et concours nationaux.

Cette exploitation applique les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) en créant des prairies naturelles sur notre commune.

Avec l'aide du conservatoire pour la faune et la flore, Pascal et ses équipes gèrent aussi la réouverture de champs à la nature en utilisant les vaches comme débroussailleuses naturelles dans le secteur de Maison Rouge sur Saint-Jean-Bonnefonds.

L'exploitation s'étend sur 65 hectares sur notre commune et sur quelques hectares sur les communes de La Talaudière et Saint-Etienne.

La majeure partie des surfaces cultivables est utilisée pour nourrir les bêtes, seuls 5 hectares des terres le sont pour la culture de céréales.

** GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun*

JEAN-MICHEL JAVELLE
GAEC DE L'OYASSE

L'exploitation au lieu-dit l'Oyasse est la seule exploitation de production de lait de la commune. La ferme s'étend sur une superficie de 140 hectares répartis entre Sorbiers, La Talaudiere et St-Jean-Bonnefonds.

Jean-Michel JAVELLE travaille en GAEC* avec 3 associés, Hervé MERLAT, Corentin PEYRARD et sa conjointe Céline. L'exploitation élève essentiellement des vaches laitières qui viendront renouveler le cheptel Saint-Jeandaire de production du lait.

Avec 70 laitières, la production annuelle avoisine les 750 000 litres de lait pour la fabrication de lait infantile et la distribution de lait frais livré chez « SODIAAL groupe Nestlé » ce qui permet à 2600 personnes de profiter de ces aliments sur une année.

Le bâtiment abritant les vaches est de loin le plus important. Il dispose de tout le modernisme actuel pour le tenir propre et climatisé. Les vaches sont en totale liberté et ont accès à un robot de traite. Il est attenant à la salle de stockage du lait. Le site est en autonomie alimentaire, toutes les cultures produites servent à nourrir les bêtes de la ferme.

L'exploitation propose aussi un service de vente directe pour le lait, les œufs et les volailles.

LAURENT GOUILLOUD
LE PETIT CULTY

L'exploitation au lieu-dit le petit Culty est une exploitation de production de vaches allaitantes, de moutons, d'agneaux et de volailles.

La ferme a été construite sur plusieurs générations, sur une superficie de 80 hectares répartis sur Sorbiers, La Talaudiere et St-Jean-Bonnefonds.

L'exploitation se consacre à l'élevage, avec un cheptel de 45 têtes de vaches de race limousine, environ 70 brebis et moutons ainsi que des volailles. Elle fournit les boucheries locales et propose de la vente directe à la ferme pour les particuliers.

100% des bêtes sont élevées et nourries avec les récoltes de l'exploitation ce qui permet de gérer dans son intégralité l'alimentation de ces troupeaux.

Tout est 100% naturel et aucun produit extérieur ne vient perturber la production.

DENIS ORIOL
CARAMONTRAN

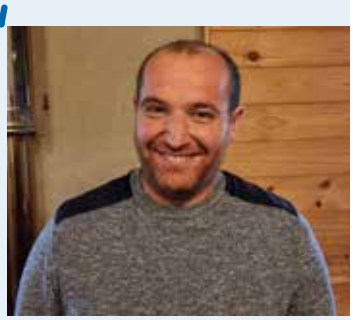

L'entreprise Denis ORIOL est une exploitation qui a été fondée en août 2010 à Saint-Jean-Bonnefonds sur une surface de 70 hectares.

Denis ORIOL est la 2eme génération exerçant dans l'élevage de 30 vaches uniquement limousines et de 90 porcs.

La production céréalière qu'il produit est totalement naturelle et réservée à l'alimentation des animaux de la ferme. Ainsi, Denis ORIOL gère de façon autonome l'alimentation de ses troupeaux dans son intégralité.

Il vend l'ensemble de sa production à des marchands de bestiaux qui s'occupent de faire suivre dans la chaîne classique alimentaire de façon à ce que toute sa production de viande soit distribuée dans des boucheries locales.

ALAIN THIZY / GRASSY

Alain THIZY, excerce son activité agricole depuis 2001 à Saint-Jean- Bonnefonds. Son fils qui viendra s'associer à l'exploitation courant 2024, et prendra le relais dans le futur.

Ils sont spécialisés dans l'élevage de bovins. Ils élèvent 45 vaches limousines sur une surface de 45 hectares. Comme les autres agriculteurs de la commune, Alain THIZY cultive des céréales, des légumineuses et des graines oléagineuses dans l'unique but de nourrir toutes les bêtes de l'exploitation. L'ensemble de la viande issue de ces troupeaux est vendue aux bouchers locaux.

Saint-Jean-Bonnefonds s'étend sur 1150 hectares, 300 hectares sont urbanisés ce qui veut dire que 850 ne le sont pas. Son potentiel d'espaces naturels lui permet de préserver son capital rural en conservant sur son territoire des exploitants qui prônent la qualité.

Nos agriculteurs font l'un des plus beaux métiers du monde. Ils sont indispensables à l'économie du pays. Nourrir la population, c'est la noblesse de leur travail.

Si parfois, les tracteurs vous ralentissent sur la route ou si certains jours les odeurs d'ensilage sont un peu fortes, c'est la contre-partie, somme toute pas très dérangeante, pour bénéficier du cadre de vie qui est le nôtre.

C'est aussi ça vivre à Saint-Jean-Bonnefonds, côtoyer les acteurs du monde agricole, entendre sonner les heures au clocher de l'église et de temps en temps s'émerveiller de voir un chevreuil traverser devant vous.

Les maisons fleuries contribuent aussi à la qualité de notre cadre de vie

D'un petit coin de verdure sur vos balcons aux grands jardins arborés, il est possible de favoriser la biodiversité chez chacun d'entre nous.

Au-delà du jardin d'agrément, faire les bons choix d'aménagement permet à chacun d'agir en faveur de la biodiversité et de rendre son jardin ou son balcon agréable, pour soi, mais également pour les autres et surtout pour toutes les petites bêtes qui peuvent y passer ou y vivre.

Vivre entouré de belles plantes, récolter des produits frais et voir revenir oiseaux, hérissons, abeilles, papillons, tout cela, est possible sans réel coût ou entretien supplémentaire. C'est aussi une manière d'entrer dans une démarche éco-responsable pour notre planète.

Le fleurissement des jardins, balcons et cours a résisté, cette année encore, aux chaleurs estivales exceptionnelles grâce à votre passion pour le jardin floral.

Le choix des variétés de fleurs annuelles et vivaces, endémiques et peu consommatrices d'eau, l'entretien régulier des végétaux, le paillage et vos soins de jardiniers avertis ont fortement contribué à un embellissement tout au long de cette saison 2023.

Le concours des maisons fleuries est venu récompenser les

jardiniers amateurs qui participent activement à la qualité de notre cadre de vie.

Le Jury, lors de ses passages a pris en compte les facteurs climatiques exceptionnels et s'est montré sensible à la préservation de la ressource en eau, un enjeu majeur du développement durable.

Nous tenons à remercier vivement chacun d'entre-vous, nouveaux inscrits et concurrents de longue date pour votre participation à ce concours annuel de passion florale.

La gestion durable de l'eau s'impose comme une priorité absolue pour les années à venir.

D'une part, la raréfaction de l'eau menace la sécurité alimentaire, la santé publique et l'économie mondiale. Les pénuries d'eau, accentuées par des phénomènes tels que la sécheresse et la surexploitation des nappes phréatiques, compromettent la disponibilité d'eau potable.

D'autre part, la qualité de l'eau est également en péril. La pollution due aux activités industrielles, agricoles et domestiques, les microplastiques, les produits chimiques et les contaminants médicamenteux contaminent nos rivières posant des risques graves pour la santé humaine, la biodiversité et l'équilibre écologique.

Pour aborder ces enjeux, Il est impératif d'adopter des pratiques agricoles durables, d'investir dans les infrastructures hydrauliques modernes et de sensibiliser chacun d'entre nous à l'importance de la conservation de l'eau.

La mairie s'est elle-même engagée dans une démarche de gestion de l'eau raisonnée. Des récupérateurs d'eau ont été installés au centre technique pour permettre une économie de 1000m3 d'eau par an notamment pour l'arrosage des massifs et bacs fleuris de la commune. Il est à noter que depuis plusieurs années, le choix des plantations s'est porté sur des végétaux peu consommateurs en eau.

Cette action vient en complément de celles déjà menées comme l'objectif zéro pesticides, la mobilité décarbonée, la préservations des corridors écologiques et des espaces naturels.

Grandir à St Jean

Le Bien manger dans nos cantines

Depuis la rentrée de septembre, les restaurants scolaires de nos écoles publiques et de l'école privée proposent des repas cuisinés dans notre cuisine centrale, la SPL « De la terre à l'assiette » située à Métrotech. Chaque jour, plus de 300 repas sont donc servis, en liaison chaude, aux enfants de la commune. Les menus composés de produits locaux (venant par exemple des Serres de Chaney) et pour la plupart « BIO », sont très appréciés des enfants. Notre objectif du « **BIEN MANGER à la cantine** » est donc atteint.

« Bien manger mais aussi bien bouger !! »

En parallèle, les délégations « Vie Scolaire » et « Enfance-Jeunesse », ont travaillé sur un nouveau projet « Le matin, je vais à l'école à pied » avec pour objectif :

Ce dispositif a vu le jour mi-septembre. Un itinéraire pédestre est proposé pour chaque groupe scolaire. Les parents ou référents déposent les enfants au point de départ matérialisé par un panneau. Les enfants, accompagnés par des agentes de la Mairie, suivent ensuite un itinéraire balisé par le traçage de petits pas peints sur les trottoirs avant de rejoindre leur école.

L'école du Fay voit ainsi, en moyenne, chaque jour, plus de 15 enfants arriver à l'école à pied ; 10 pour les écoles de Baraillère et moins de succès pour les écoles de Lamartine avec 2 à 4 enfants seulement.

Nous tenons à féliciter nos petits marcheurs matinaux et encourageons le maximum d'enfants à rejoindre leurs camarades volontaires !!!

Une initiative encouragée par le chef Thierry Marx

Figure emblématique de la cuisine française, connu du grand public grâce à l'émission Top Chef, Thierry Marx est un homme engagé.

Marc Chavanne, Maire de St Jean-Bonnefonds et Jean-Christophe Peyre, directeur de notre cuisine centrale l'ont rencontré lors du congrès national des métiers de la restauration qui s'est déroulé à St Etienne.

Il a encouragé la démarche conduite par notre commune visant à proposer une nourriture équilibrée et de qualité dans nos cantines et il a également été sensible à l'organisation mise en place pour y parvenir.

En effet, pour lui la cuisine est « un lien naturel et social qui peut rassembler les hommes » et cela passe par la qualité des produits servis mais aussi par la façon de les préparer.

École du Fay

L'école du Fay (Roger Salengro) fermera ses portes à la fin de l'année scolaire, pour laisser place à une nouvelle école située à côté du pôle festif du Fay. Pour dire au revoir à notre école les anciens de l'école (élèves, personnel, enseignants...) sont conviés à une soirée d'adieu le **14 Juin 2023** avec repas sera sur inscription. Nous avons besoin de vous pour mettre en place une exposition souvenir de l'école, si vous avez en votre possession des photos de classe, des anciens bulletins, ou tout autre document qui nous seraient utiles pour cette soirée hésitez pas à nous contacter sur : apelesecoliersdufay@gmail.com ou au 06 22 44 66 37.

Nous comptons sur vous pour nous aider à réussir cet évènement.

DATES AGENDA 2024

Le 3 février 18h30
Boom des gribouillis
Ape du Fay
Pôle festif du fay

Le 14 juin
Soirée d'adieu école
du fay

Le 5 juillet 16h30
Kermesse école du Fay
Stade du Fay

contact : 06 22 44 66 37

Un nouveau prestataire pour la petite enfance

Le choix du nouveau gestionnaire des deux crèches, Les Petits Mômes, Le Colombier mais aussi du Relais Petite Enfance (RPE) a été voté en conseil municipal et s'est porté sur la Fédération d'éducation populaire, Léo Lagrange.

Il s'est appuyé sur la capacité à garantir la sécurité et l'éveil des enfants, dans un cadre aménagé pour les personnels et les familles. La concertation avec les crèches a permis d'assurer la continuité du service tant pour les familles que pour les salariés et la collectivité. Nos préoccupations ont particulièrement porté sur une alimentation équilibrée et saine fournie par la cuisine centrale, sur une relation de confiance et de proximité avec chaque famille et enfin sur la formation des équipes, essentielle pour apporter sérénité et accompagnement dans le travail au quotidien.

Enfin, le marché intègre le Relais Petite Enfance qui devient Guichet unique c'est-à-dire un point unique d'information pour orienter les parents sur les offres d'accueil individuel ou collectif.

Saint-Jean s'engage pour et avec l'association COOP'IN

Créée pour faciliter l'accès à l'éducation des enfants et particulièrement des filles, au West Bengale et au Rajasthan (Inde), l'association œuvre, depuis le COVID, pour les enfants d'Inde. Si les progrès sont notables, ils sont cependant limités par une croissance démographique exponentielle.

La commune et l'association partagent donc une conviction forte : les enfants sont l'avenir de nos sociétés mais ils sont bien souvent vulnérables et sans défense. Or l'accès à l'éducation est reconnu depuis la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant signée par 195 Etats le 20 novembre 1989 comme un droit fondamental.

Investie dans le Comité des droits de l'enfant, la commune, porte avec force l'objectif de construire un monde digne des enfants. Pour cela, nous avons à cœur de favoriser non seulement une éducation de qualité offrant les mêmes chances aux garçons et aux filles mais aussi un ensemble de droits essentiels :

- être soigné,
- être protégé des maladies,
- avoir une alimentation suffisante et équilibrée,
- aller à l'école,
- jouer,
- ne pas faire la guerre ni la subir,
- avoir des conditions de vie décente,
- avoir le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation
- avoir le droit d'avoir une famille et d'être aimé,
- être protégé contre toutes formes de violence et de maltraitance.

Les élus se sont donc naturellement mobilisés pour l'association Coop'In. Nous avons d'abord aidé au financement de sanitaires pour les filles. Puis, depuis le début de l'année scolaire, un nouveau projet a vu le jour entre des enfants de Saint-Jean et des jeunes de l'école Mount Abu de Dehli.

Trois classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école de La Baraillère ainsi que les élèves du périscolaire de l'école du Fay, ont relevé le défi d'un échange linguistique et culturel.

Le Projet est animé par Bernard Chavanne, Marlène Rouchon, Pauline Arnold (professeurs des écoles) et Sophie Devun (animatrice du périscolaire). Tous pratiquent et initient les enfants à l'anglais puisque les échanges avec l'école de Dehli sont réalisés à l'écrit comme à l'oral en anglais. Les enfants font le récit de leur journée de classe, présentent leur école en anglais ou réalisent une petite vidéo pour montrer leur école, au Fay par exemple. Ils lisent ensuite l'exposé des jeunes de Dehli et leur posent des questions. Enfin, il est prévu en fin d'année des contacts visuels entre enseignants puis éventuellement entre élèves, en anglais.

Un autre temps fort de cet échange s'est déroulé les 13 et 14 novembre dernier. La cérémonie de parrainage de l'association avec Nawah Khan, originaire du Rajasthan, musicothérapeute, spécialisé dans la musique traditionnelle et le Santoor, instrument à cent cordes, a été l'occasion de rendre hommage à ce passeur de culture et de tolérance. Il s'est ensuite produit à la Trame le 14 novembre devant un parterre enthousiaste et impressionné d'enfants des écoles partenaires et de leurs parents.

L'ensemble des actions de ce partenariat vise donc à faire découvrir une autre culture aux enfants, à élargir leur horizon

Nawah Khan

géographique, culturel et leurs compétences linguistiques et enfin à les sensibiliser à l'engagement associatif et solidaire.

Plus que jamais, pour le bien-être des enfants, nous devons chasser l'obscurantisme, apprendre l'entraide et cultiver la tolérance pour que chacun puisse s'épanouir dans le respect des différences !

« Les formes fugitives - un autre regard sur le sport »

par Anthony Faye
Une nouvelle exposition à l'Atelier-musée

Dans le cadre du Label « Terre de Jeux 2024 » obtenu par la commune de Saint-Jean-Bonnefonds, la Mairie a sollicité le photographe professionnel Anthony Faye afin de réaliser une résidence artistique au sein de l'Atelier-musée la Maison du Passementier.

Cette résidence a pour objectif de valoriser l'éventail des sports proposés sur la commune ainsi que la pratique sportive Saint-Jeandaire, dans son ensemble.

Pendant plusieurs mois, le photographe Anthony Faye est donc allé à la rencontre des clubs sportifs, de leurs adhérents mais aussi auprès des sportifs pratiquant une activité individuelle comme la course à pied ou le skateboard, afin de réaliser ses photographies. Du basket à la gymnastique, en passant par l'escrime médiévale ou encore le korfbal, ce sont plus d'une vingtaine de disciplines qui sont passées sous l'objectif du photographe.

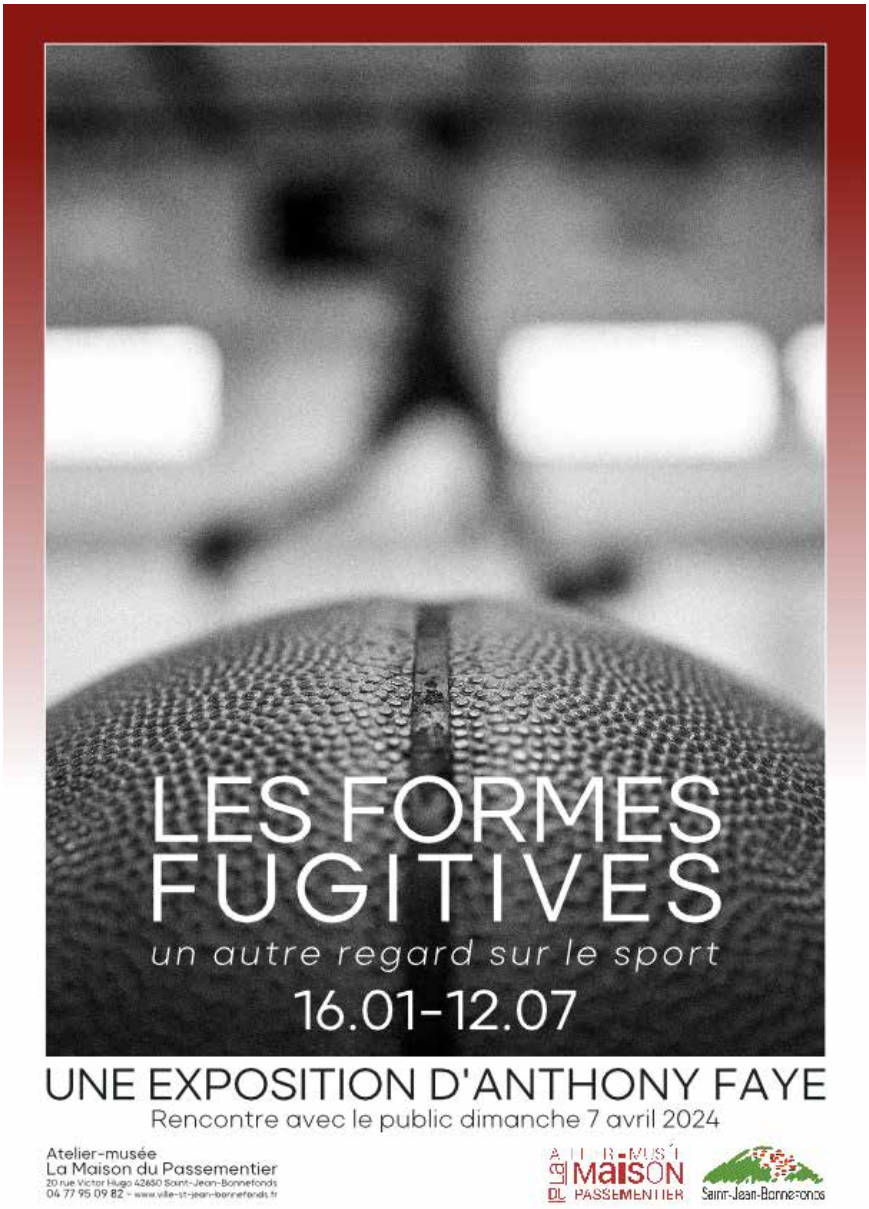

Spécialisé dans la capture du mouvement et la technique du flou, Anthony Faye, jeune photographe Stéphanois, présente ainsi un autre regard sur cette thématique du sport. Une vision artistique et moderne du sport, à contre-courant de la photographie sportive traditionnelle.

Intitulée « Les formes fugitives – un autre regard sur le sport », cette exposition met à l'honneur les sportifs de tous âges, de toutes disciplines et les infrastructures dans lesquelles ces sports sont pratiqués. Elle évoque aussi les acteurs du sport indispensables tels que les arbitres. Cette exposition, composée d'une sélection de vingt-cinq photographies, est à découvrir à l'Atelier-musée la Maison du Passementier, du mardi 16 janvier au vendredi 12 juillet 2024.

Des visites guidées de l'exposition et des ateliers sont proposés pour les individuels, les groupes scolaires et le centre de loisirs municipal durant toute la durée de l'exposition.

Plus d'informations au 04 77 95 09 82
ou passementier@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Entrée gratuite.

Les temps forts autour de l'exposition

- **Février 2024**
  vernissage de l'exposition
- **7 avril 2024**
  à 14h30, rencontre avec le photographe Anthony Faye
- **18 mai 2024**
  Nuit des Musées

Union Musicale : la Mairie a honoré Jean-Paul Vindrier

C'est lors du traditionnel concert de la Sainte-Cécile, organisé le samedi 25 novembre à la Trame, que le Conseil municipal, par l'intermédiaire de M. le Maire, a remis à Jean-Paul Vindrier la médaille de la commune de Saint-Jean-Bonnefonds, en présence du député Quentin Bataillon, du conseiller départemental Pierrick Courbon et du représentant de la fédération des sociétés Musicales de la Loire, Serge Debièvre.

Cette médaille a pour but de remercier Jean-Paul Vindrier pour son engagement au sein de l'Union Musicale, dont il est le directeur depuis 30 ans. Après avoir débuté le solfège à 10 ans, il intègre l'harmonie à 15 ans puis suit des cours de direction musicale au conservatoire, et devient, en 1994, directeur de l'Union musicale, succédant à Maurice Berthet. Sous sa direction, notre harmonie obtient de nombreuses récompenses, jusqu'à accéder à la 1ère division 1ère section et obtenir un premier prix au concours national de Veauche. Ces résultats concourent à la notoriété de notre commune.

Son engagement au service de la musique est entier : Jean-Paul est également sociétaire de l'Union Musicale depuis 50 ans, et s'est investi à l'école de musique plusieurs années. Par ailleurs, la volonté de transmettre est bien présente, que ce soit vis-à-vis de son fils, Stéphane, musicien au sein de notre harmonie également, ou bien vis-à-vis de Jean-Pierre Monnery, à qui il prête volontiers la baguette, afin de retrouver sa clarinette.

C'est grâce à des Saint-jeandaires bénévoles aussi méritants que notre commune n'est pas qu'une ville active et sportive, mais également culturelle.

Les applications mobiles, c'est quoi ?

Depuis l'arrivée des smartphones, des milliers d'applications mobiles, gratuites et payantes, téléchargeables depuis un téléphone ou une tablette tactile, sont apparues.

Margot propose de vous aider à défricher le terrain de cette jungle numérique :

Comment installer une appli ?

Quelles applis faut-il privilégier (vie professionnelle, vie quotidienne, communication, réseaux sociaux, jeux...) ?

Inscription obligatoire, nombre de places limité.

Il est fortement conseillé de venir avec votre smartphone ou votre tablette.

- **samedi 10 février 2024 à 10h30** (groupe 2, module 1 : initiation)
- **samedi 9 mars 2024 à 10h30** (groupe 2, module 2 : approfondissement)
- **samedi 6 avril 2024 à 10h30** (groupe 3, module 1 : initiation)
- **samedi 4 mai 2024 à 10h30** (groupe 3, module 2 : approfondissement)

Venez profiter des nombreux évènements à venir...

Carnaval le 1er mars

La mairie, le centre de loisirs municipal et Comité d'animation Saint-Jeandaire vous invitent à participer au carnaval placé sous le thème des sports et de l'olympisme.
Venez nous rejoindre vendredi 1er mars au départ du rond-point de la médiathèque à 15h pour défiler en musique, danser, jeter des confettis, rire et s'amuser.

Chasse aux œufs le 7 avril

Dimanche 7 avril à partir de 14h, le comité d'animation organise une chasse aux œufs. Au cours d'une balade dans le secteur du Bois de l'agneau, les enfants répondront à des énigmes qui leur permettront de gagner des confiseries de Pâques.
Départ Stade Jean Tardy.

Vide dressing le 25 mai

Le comité d'animation organisera son vide dressing femme – homme – enfant à l'espace associatif du centre bourg.
Vous pourrez déposer les vêtements le vendredi 24 mai et venir récupérer le produit de vos ventes et les invendus la semaine suivante
Plus d'infos à venir en vous connectant à l'appli illiwap – Saint-Jean-Bonnefonds ou par mail à : comitedanimation42650@gmail.com

Défis en famille le 1er juin

La mairie organise une après-midi librement inspirée de Koh-Lanta et de Fort Boyard pour réunir les familles dans une succession de défis sportifs et intellectuels.
Par équipe de 4 personnes minimum, venez vous mesurer aux épreuves d'équilibre, de réflexion, de dextérité, de vitesse et de force ...
Sur inscription à partir du 15 avril à la mairie
15€ par équipe

Essaie ton sport le 22 juin

Pour la 4ème année, les associations sportives de la commune vous proposeront d'essayer leurs disciplines avant de faire le choix de votre activité pour la rentrée.
Gratuit – Stade Jean Tardy

Pique nique et cinéma en plein air le 22 juin

A partir de 18h30, les parents pourront jouer et les parents se détendre installés sur la pelouse du stade pour pique niquer en attendant la projection du film.
Buvette et snacking sur place

En plus de ces évènements, n'oubliez pas les rendez-vous de la saison culturelle et de la médiathèque à retrouver dans les pages 29 et 30.

Terre de Jeux 2024

La vitalité de la vie sportive Sainjeandaire n'est plus à démontrer. Le label ville active et sportive décerné en 2017 par le conseil national des villes actives et sportives récompense une politique sportive innovante et une offre d'activités physiques et sportives diversifiée.

A ce jour, ce sont un peu plus de 600 territoires qui portent ce label. C'est en 2019 que notre commune s'est vu attribué le label « Terre de jeux 2024 ». Ce sont maintenant, à l'aube d'une année Olympique, 4500 collectivités qui sont labellisées.
Pour faire honneur à ce label, la commune, avec l'aide de l'Office Municipal des Sports, va organiser en cette année Olympique plusieurs grands évènements.

Eaurizon plongée

Club de plongée convivial à Saint Jean Bonnefonds depuis 2011, nos entraînements ont lieu à la piscine du Val D'Ozon à Sorbiers les mercredis soirs de 20H30 à 22H.

Si vous désirez pratiquer cette merveilleuse activité, notre équipe se fera un plaisir de vous prendre en charge pour votre formation.
Nous sommes à votre disposition pour une première approche de cette activité en réalisant un baptême,
vous pouvez nous contacter au 06-07-52-56-69 ou au 07-82-06-57-46.

N'hésitez plus, les plongeurs de ce club fort sympathique EAURIZON vous attendent.

Saint-Jean-Bonnefonds
capitale européenne du KORFBAL

Pour revivre l'évènement : https://korfball.sport/event/ikf-european-korfball-championship-first-round-2023/

Les 24,25 et 26 novembre, Le pôle sportif du Fay a accueilli un tour qualificatif des championnats d'Europe de KORFBAL. Cinq nations étaient présentes : La France , L'Ecosse, le Pays de Galles, l'Arménie et la Serbie .

Grace à une organisation sans faille et unanimement saluée, le tournoi a fait salle comble avec 500 personnes tous les jours. Un public enthousiaste et chaleureux qui a vibré aux rythmes des rencontres. Beaucoup ont découvert ce sport originaire des Pays-Bas qui est à la croisée du basket et du handball. Il oppose 2 équipes mixtes composées de 4 hommes et 4 femmes chacune.
L'équipe 1 de SJBAGB korfbal Saint Jeandaire a été sacrée championne de France en 2022 et 2023. Avec 7 joueurs et joueuses sélectionnés, elle compose l'ossature de notre équipe nationale.
L'équipe de France en terminant 2ème, s'est qualifiée pour les championnats d'Europe qui se dérouleront en octobre 2024 en Turquie.

Inauguration pôle sportif

Un siècle après avoir organisé les premiers Jeux olympiques des femmes athlètes, la France accueillera, en 2024, les **premiers Jeux paritaires de l'Histoire.**

En tant que ville labellisée « Terre de jeux 2024 » nous avons répondu à une action nationale intitulée: « Sport et Parité » Cette action a pour objectif de donner une visibilité plus importante aux athlètes et personnalités féminines en partant du constat suivant **: moins d'1% des infrastructures sportives portent en France le nom d'une athlète ou d'une personnalité féminine.** Ainsi, nous aurons le plaisir de baptiser notre complexe sportif du Fay du nom de **Marie Amélie Le Fur.**

Présidente du comité paralympique et sportif Français, Triple championne paralympique en para-athlétisme et quadruple championne du monde (100m, 200m, 400m et saut en longueur), elle n'a pas hésité à nous donner son accord et sera donc présente lors de l'inauguration le jeudi 25 avril 2024.

Pauline PEYRACHE championne d'Europe

Pauline Peyrache, 19 ans (à droite sur la photo), porte haut les couleurs de Saint-Jean-Bonnefonds avec son sport : le tri de bétail (le Ranch shorting). Elle s'est distinguée en remportant le championnat d'Europe professionnel et amateur. Non seulement elle a terminé première en duo avec Chiara ACTIS et avec 2 autres coéquipiers, elle a remporté les seconde et troisième place. Pauline est aussi championne de France. Elle vit à St Jean, au Grand Culty, où son père est agriculteur. Le monde animal, en particulier celui du cheval, a toujours fait partie de son ADN.

Assises départementales du Sport

Le jour de l'inauguration de notre gymnase du Fay au nom de Marie Amélie Le Fur, nous aurons le plaisir d'accueillir sur notre commune les 2ème Assises Départementales du Sport. Sous la houlette du service des sports du département, 2 thèmes seront abordés sous forme de tables rondes

- **Le para-sport**
- **Le sport santé**

Le 25 Avril au matin, nous accueillerons, sur invitation, les acteurs sportifs du département ainsi que les professionnels de santé de notre commune. En début d'après midi, ouvert au public, inauguration de notre gymnase suivi de plusieurs animations dont une démonstration d'activités physiques pour les séniors avec l'association Siel Bleu.

Comment est calculée VOTRE TAXE FONCIÈRE ?

Les taux d'imposition fonciers n'ont pas évolué depuis 2016 (39,11% pour le foncier bâti et 43,68% pour le foncier non-bâti).

Cependant, nombre d'entre vous, propriétaires de biens immobiliers, s'interrogent sur les augmentations annuelles du montant de leur Taxe Foncière. Il nous semblait donc opportun de vous expliquer pourquoi, malgré des taux communaux inchangés depuis 7 ans, votre contribution est soumise à des variations qui ont été relativement importantes ces dernières années.

Pourquoi le montant de la taxe foncière augmente ?

La taxe foncière est calculée en multipliant la base imposable du bien par les taux d'imposition applicables. Cette base imposable appelée valeur locative cadastrale, correspondant au loyer annuel théorique que la propriété pourrait produire si elle était louée. Cette valeur locative est calculée forfaitairement à partir des conditions du marché locatif de 1970 pour les propriétés bâties et de 1961 pour les propriétés non bâties

Depuis la Loi de Finances 2018, sur décision du gouvernement, les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année par un coefficient forfaitaire prenant en compte l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) mesurant les effets de l'inflation. Il est donc aisé de comprendre qu'avec la flambée de l'inflation les impôts locaux aient fortement augmenté (+7,1% de revalorisation des bases locatives en 2023).

Cas concret : taxes foncières 2022 et 2023 pour un habitant de la commune propriétaire d'une maison individuelle

	Ce que perçoit la COMMUNE		Ce que perçoit SAINT-ETIENNE METROPOLE (taxes : foncière/ ordures ménagères/GEMAPI*/ Taxes spéciales*)		Total cotisations		Frais Gestion Services Etat		Total A payer	
Année	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
TAUX	39,11%	39,11%	2,60% / 8% / 0,512% / 0,221%	2,60% / 8,30% / 0,563% / 0,23%						
Base de valeur locative *	2470	2645 +7,1%	2470	2645						
Total des cotisations	**966€**	**1 034€ Soit + 68€**	**275€**	**304€ Soit + 29€**	**1 246€**	**1 344€ Soit +98€**	**47€**	**53€ Soit +6€**	**1 293€**	**1 397€ Soit + 104€**

***Le calcul de revalorisation des bases émane des Services de l'Etat (tel qu'indiqué plus haut) et s'applique à toutes les communes et métropoles. Nous n'avons donc aucun pouvoir d'agir sur ces calculs.**

*GEMAPI = la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations // *TAXES SPECIALES = L'article 1607 bis du code général des impôts (CGI) dispose qu'il est perçu une taxe spéciale d'équipement (TSE) au profit des établissements publics fonciers, destinée à leur permettre de financer les acquisitions foncières et immobilières correspondant à leur vocation.

Expression des listes

La rubrique "Expression des listes" est ouverte aux listes du conseil municipal.
Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Un nouvel élan pour Saint-Jean

L'année qui vient de s'achever a été marquée par l'inflation, les catastrophes naturelles, les attentats et un contexte géopolitique préoccupant. 2024 sera-t-elle plus rose ? Nul ne peut en jurer. Face à ce constat, l'équipe municipale par son engagement et son travail fait de son mieux pour contribuer à préserver pour chacun des Saint-Jeandaires, du plus jeune au plus âgé, la meilleure qualité de vie possible.

Aucun de nous ne recherche de mandats politiques ou d'indemnités, notre action se veut concrète et utile par la présence sur le terrain au quotidien, l'implication auprès de nos associations, le souci des enjeux de santé publique et environnementaux.

Ici, nous ne faisons pas de politique politicienne, ce qui prévaut c'est l'intérêt collectif.

Alors que la modernisation de la commune est largement engagée, force est de constater que l'ensemble des projets structurants et d'avenir ont été votés à l'unanimité, témoignant ainsi d'une vision commune de la majorité municipale et de l'opposition. Si, régulièrement, l'actualité se fait l'écho d'incivilités commises sur les maires ou les élus, à Saint-Jean-Bonnefonds, nous ne sommes, fort heureusement, pas confrontés à ce type de problème et vivons dans une ambiance apaisée. Aux portes d'une grande ville, Saint-Jean-Bonnefonds cultive sa singularité en préservant ses activités agricoles, en ne cédant pas aux sirènes des promoteurs immobiliers et s'engageant activement pour le développement durable. Nous sommes fiers de compter parmi les 36 000 communes de France qui font la richesse de notre pays avec leurs spécificités de territoires et de cultures et dont les élus sont les garants.

En 2024, nous resterons fidèles à nos engagements et toujours à votre écoute. Belle et heureuse année à tous !

Saint-Jean avenir

L'année 2023 se termine avec son lot de conflits qui nous touchent tous, et notamment les plus précaires d'entre nous, mais notre pays a toujours su faire face et relever les défis. Notre commune doit aussi rester vigilante et réunir les conditions pour se protéger de l'insécurité, de la mise en danger du vivre ensemble, et des dérives liées aux communautarismes de tous bords.

Pour redonner l'envie d'aller de l'avant, rien de mieux que de lancer des nouveaux projets. Le maire et sa majorité ont enfin lancer des projets structurels qui devraient apporter du modernisme, du dynamisme et de l'attractivité à notre territoire. Ces mêmes projets que nous avions proposés et réclamés lors des précédentes mandatures. Si nous n'y prenons pas garde, St Jean Bonnefonds ne sera plus cette charmante commune où les gens se côtoyaient au gré des fêtes ou des rencontres fortuites.

Le projet du centre bourg doit être une réussite en termes d'habitat, d'espace vert, de circulations piétonne et routière et en termes de stationnements. Le centre bourg doit redevenir le lieu où les St Jeandaires aimeront se rendre, se rencontrer, échanger. Tout ceci s'est perdu aux fils des années parce que les conditions n'étaient plus réunies, nous veillerons à ce que ce projet prenne en compte tous ces paramètres, conditions nécessaires mais pas suffisantes pour que la vie de notre village demeure agréable, les commerces revivent et se développent, que les générations se rencontrent et se côtoient plus largement.

Ce projet doit réveiller cette commune qui s'est endormie doucement.

Très belle année 2024 à toutes et tous, tous nos vœux de santé et de bonheur.

JANVIER

Collecte de sapins
mardi 2 janvier 2024
Tennis du Fay et place Saint-Charles

Loto Espérance
dimanche 7 janvier 2024
Pôle festif du Fay

Permanence mutuelle sur rdv
jeudi 11 janvier 2024 14h-17h
En mairie

Voeux à la population
jeudi 11 janvier 2024 19h
Pôle festif du Fay

Repas des seniors
mardi 16 janvier 2024 12h
Pôle festif du fay

Ouverture de l'exposition d'Anthony Faye
mardi 16 janvier 2024
A découvrir jusqu'au 12 juillet.
Maison du Passementier

Théâtre « Je ne cours pas je vole »
jeudi 18 janvier 2024 20h
L'échappé

Film Connaissance du Népal au profit du Secours Populaire
vendredi 19 janvier 18h
La Trame

Conférence L'économie en temps de pandémie
mardi 23 janvier 2024 14h30
La Trame

Concours de gym poussines Espérance
samedi 27 janvier 2024 8h
Pôle sportif du Fay

Championnat scolaire de la Loire des échecs
samedi 27 janvier
Pôle festif du Fay

Sous les papiers...la plage !
dimanche 28 janvier 2024 17h
La Trame

FÉVRIER

Don du sang
vendredi 2 février 16h-19h
Pôle festif du Fay

Boom des gribouillis - Ape du Fay
samedi 3 février 18H30
Pôle festif du Fay

Club lecture adulte
mardi 6 février 2024 17h30
Médiathèque

Club lecture ados
mercredi 7 février 2024 17h30
Médiathèque

Forum Intercommunal entreprises - savoir-faire - emplois
jeudi 8 février 2024 9h30-18h30
Salle Omnisports - La Talaudière

Quand je serai grande, je serai Patrick Swayze
jeudi 8 février 2024 20h
La Trame

Club jeunes lecteurs
vendredi 9 février 2024 17h30
Médiathèque

Conférence atelier sur économie d'énergie par EDF
vendredi 9 février 2024 14h30
Mairie

Atelier numérique « une appli mobile c'est quoi ?»
samedi 10 février 2024 10h30
Médiathèque

Conférence - Les Mayas
mardi 13 février 2024 14h30
La Trame

Doudou conte
mercredi 14 février 2024 10h30
Médiathèque

Conseil Municipal
jeudi 15 février 2024 19h
Mairie

12 heures de la coinche - Espérance
vendredi 16 février 2024 14h
Espace associatif du centre bourg

Théâtre « Midi nous le dira »
vendredi 16 février 2024 20h
La Trame

Heure du Conte
mercredi 21 février 2024 10h
Médiathèque

MARS

Carnaval
vendredi 1er mars 2024
Place St Charles

Saucisses au vin du motoclub
dimanche 3 mars 2024
Pôle festif du Fay

Conférence- La place des femmes dans les contes
mardi 5 mars 2024 14h30
L'échappé

« Oum Pa Pa ! »
vendredi 8 mars 2024 20h
L'échappé

Atelier seniors - code de la route
vendredi 8 mars 2024 14h
Mairie

Atelier numérique « une appli mobile c'est quoi ?»
samedi 9 mars 2024 10h30
Médiathèque

Temps Danse : « 11:11 » / « Terreaterre »
mardi 12 mars 2024 20h
La Trame

Temps Danse : « Dinosaure »
dimanche 17 mars 2024 17h
L'échappé

Atelier créatif enfant
mercredi 20 mars à 14h30
Maison du Passementier

Temps Danse « Rouge (les quatre saisons) »
vendredi 22 mars 2024 20h
L'échappé

Temps danse « Danse Célestine »
mercredi 27 mars 2024 14h30
La Trame

Conseil municipal
jeudi 28 mars 2024 19:00 – 21:00
Mairie

Conférence atelier sur économie d'énergie par EDF
vendredi 29 mars 2024 18h
Mairie

Salon Bien Être et Créateurs Locaux
samedi 30 mars 2024
Pôle festif du Fay

AVRIL

Club lecture adulte
mardi 2 avril 2024 17h30
Médiathèque

Club lecture ados
mercredi 3 avril 2024 17h30
Médiathèque

Club jeunes lecteurs
vendredi 5 avril 2024 17h30
Médiathèque

La reine et l'olifant magique
vendredi 5 avril 2024 20h
Le Sou - La Talaudière

Atelier numérique « une appli mobile c'est quoi ?»
samedi 6 avril 2024 10h30
Médiathèque

Chasse aux œufs
dimanche 7 avril 2024 14h
Stade Jean Tardy

Rencontre avec le photographe Anthony Faye
dimanche 7 avril à 14h30
Maison du Passementier

Spectacle Ensemble Telemann / Kipounis
dimanche 7 avril
Pôle festif du Fay

Conférence : Le patrimoine local du sport : l'exemple du musée des verts
mardi 9 avril 2024 19h
La Trame

Doudou conte
mercredi 10 avril 2024 10h30
Médiathèque

Une opérette à Ravensbrück
jeudi 11 avril 2024 20h
L'échappé

Concert de l'Ecole de musique
jeudi 11 avril à 18h
Maison du Passementier

Concert Ecole de Musique Groupe Musique actuelle
vendredi 12 avril 2024 18h30
Espace jeunesse

Concours tri du bétail
13 et 14 avril avril 2024 10h30
Élevage du Culty

Heure du conte
mercredi 17 avril 2024 10h
Médiathèque

Bourse Locale d'échanges SEL
samedi 20 avril 2024
Pôle festif du Fay

Inauguration du pôle sportif Amélie Le Fur
jeudi 25 avril
Pôle sportif du Fay

Jeux intergénérationnels
jeudi 25 avril à partir de 14h30
Pôle festif du Fay

Conseil municipal
mardi 30 avril 2024 19h
Mairie

MAI

Atelier numérique « une appli mobile c'est quoi ?»
samedi 4 mai 2024 10h30
Médiathèque

Conférence : Anecdotes de la vie judiciaire
mardi 7 mai 2024 14h30
L'échappé

Conférence : Mythe des chemins médiévaux
mardi 14 mai 2024 14h30
La Trame

Nuit des Musées
samedi 18 mai à partir de 17h
Maison du Passementier

Conseil municipal
jeudi 23 mai 2024 19h
Mairie

Vide dressing
samedi 25 mai 2024 de 9h à 18h
Espace associatif du Centre Bourg

Concours équitation
samedi 25 mai et dimanche 26 mai 2024
Elevage du Culty

Sortie seniors à Romans
vendredi 31 mai 2024

JUIN

Défis en famille
samedi 1er juin 2024 14h30
Place St Charles

Club lecture adulte
mardi 4 juin 2024 17h30
Médiathèque

Club lecture ados
mercredi 5 juin 2024 17h30
Médiathèque

Club jeunes lecteurs
vendredi 7 juin 2024 17h30
Médiathèque

Gala de danse du club socio-culturel
samedi 8 juin 2024 20h30
Firmament - Firminy

Fête de la musique de l'École de Musique et des Arts
vendredi 14 juin 2024 18h
Place Saint-Charles

Soirée Trophées sport OMS
vendredi 14 juin 2024 18h
La Trame

APE du Fay Soirée d'adieu à l'école du fay
vendredi 14 juin

Doudou conte
mercredi 19 juin 2024 10h30
Médiathèque

Journée «Essaie ton Sport»
samedi 22 juin 2024
Stade Jean Tardy

Pique nique géant et Ciné plein air
samedi 22 juin 2024
Stade Jean Tardy

Jeudi 8 Février 2024

FORUM INTERCOMMUNAL

entreprises
savoir-faire
emplois

ANIMATIONS & CONFÉRENCES

Salle Omnisports

La Talaudière - 9h30 | 18h30

changez de perspectives

Ville de La Talaudière

Saint-Jean-Bonnefonds

sorbiers

En partenariat avec :

esatpro · Afpa · AFTRAL · apec · CAPEB · CAP EMPLOI · CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne · cetim · CREPI

crit. · Collège Pierre et Marie Curie · Elo · ester · EFIC Formation · FACE · Ferguss · FNTR · fntv

Garage404 · Geiq Transfert 42 · Loire le département · MIFE Loire Sud · Mission Locale · pôle emploi · Saint-Étienne Métropole · tremplin42 · UIMM